

Note conceptuelle et ordre du jour de l'atelier 1 : Conception d'instruments fiscaux environnementaux efficaces

L'atelier 1 de la série d'ateliers présentera les principes de base pour la conception et la mise en œuvre efficace des taxes environnementales et d'instruments similaires. L'atelier ouvrira un espace pour que les participants puissent comparer et confronter leurs expériences avec de tels instruments. Il comprendra deux présentations d'experts et une session interactive d'une heure au cours de laquelle les participants auront l'occasion d'échanger en petits groupes avec leurs pairs.

L'atelier expliquera la logique sous-jacente à la compréhension large des taxes environnementales qui sera utilisée pour la série d'ateliers. Cela inclut les paiements qui pourraient normalement être qualifiés de « charges » ou « frais », mais qui sont en essence des tentatives gouvernementales de manipuler les prix dans le but d'influencer les comportements en faveur d'un impact environnemental positif. Le premier atelier explorera cette définition et expliquera la théorie économique ainsi que les mécanismes sous-jacents à de tels instruments.

Lors de la conception des taxes environnementales, il est important de comprendre comment et pourquoi elles modifient les comportements, ainsi que d'être conscient des conditions nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de taxes environnementales efficaces. Ainsi, l'atelier explorera également les défis que les pays de l'ATI peuvent rencontrer lors de la mise en œuvre des taxes environnementales, tels que l'espace fiscal limité et les défis de gouvernance, ainsi que des considérations spécifiques aux pays de l'ATI, telles que la dépendance aux ressources naturelles pour les moyens de subsistance.

Les conseils sur les considérations de conception s'appuieront sur le [manuel de l'ATAF de 2024 sur la fiscalité environnementale](#) et couvriront l'assiette fiscale, le point d'application, la fixation du taux d'imposition, l'élasticité de la demande, les progressions des taux d'imposition, l'indexation et d'autres modèles, l'affectation et la mobilisation des recettes nationales, les effets distributifs, la compétitivité internationale et la recherche d'un consensus.

Daniel Nuer, responsable de l'unité de politique fiscale du ministère des finances du Ghana, présentera l'expérience ghanéenne en tant que pionnier de la fiscalité environnementale dans le contexte africain. Un large éventail de taxes environnementales a été mis en œuvre au Ghana. Les facteurs influençant la conception d'instruments de taxation environnementales spécifiques et les leçons tirées de leur mise en œuvre seront présentés et discutés.

La session interactive et les réunions en petits groupes donneront aux participants l'occasion d'échanger sur leurs expériences en matière de taxes environnementales et d'appliquer les principes de conception et les leçons tirées des présentations à des défis environnementaux fictifs.